

PARKING 1 PIÈCE 10,08 M² À NEUILLY-SUR-SEINE

40 000 €

Mise à jour : 24/03/2025

N° de mandat : 11887

SURFACE
10,08 m²PIÈCES
1

DESCRIPTION

NEUILLY INKERMANN / PERRONET / LYCEE PASTEUR

NEUILLY – Secteur Inkermann / Perronet / Face Lycée Pasteur

L'agence Sadone vous propose à la vente, un box fermé situé au 2^e sous-sol d'une résidence sécurisée. D'une superficie de 10,08 m² (4,80 m de profondeur x 2,10 m de largeur), il offre une hauteur sous plafond de 1,90 m, idéal pour un véhicule ou du stockage.

Emplacement recherché, sécurisé et facilement accessible. Une opportunité rare dans ce secteur prisé !

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, contactez-nous dès maintenant.

Bien non soumis au DPE

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques du gouvernement : www.georisques.gouv.fr

Biens vendus soumis au statut de la copropriété, 89 lots, pas de procédure en cours.

L'Agence SADONE vous reçoit du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 10h à 17h.

Mandat n° 11 887 (14.29 % honoraires TTC à la charge de l'acquéreur.)

Copropriété de 105 lots (Pas de procédure en cours).

Charges annuelles : 430 euros.

CARACTÉRISTIQUES DU BIEN

AUTRES INFORMATIONS

| | |
|-------|-----|
| Etage | -2 |
| Cave | Non |

INFORMATIONS COPROPRIÉTÉ

| | |
|-----------------------------|----------|
| Nombre de lots | 105 |
| Nombre de lots d'habitation | 35 |
| Charges annuelles | 430,00 € |

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques du gouvernement : www.georisques.gouv.fr

SAS au capital de 38 112 € | R.C.S NANTERRE B 318 054 004 | Carte professionnelle Transaction et Gestion N° CPI 9201 2016 000 014 914 délivré par la CCI de Paris Ile-de-France

Caisse de garantie de l'immobilier GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008 PARIS | Montant garantie financière : 1.400.000 €

Méiateur Consommation : ANM Conso - 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES



NOTRE AGENT

Antoine
01 47 47 08 30

